



AVIS

Conformément à l'article 9.2, alinéa 2, de la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, le public est informé par affichage (**pendant 15 jours**) à la maison communale que ;

la SA GOBLET LAVANDIER & ASSOCIES a introduit une demande auprès de l'Inspection du Travail et des Mines – Division des établissements classés, 3, rue des Primeurs, L-2361 Strassen, relative à l'exploitation d'un centre de jour pour personnes âgées à Troisvierges, 12, rue Massen, pour le compte de SERVIOR ETABLISSEMENT PUBLIC.

Le dossier est enregistré sous le numéro **3A/2025/5051/170**.

Troisvierges, le 6 janvier 2026
le bourgmestre, pour le secrétaire
signé Edy MERTENS,

Transmis à Monsieur le Directeur de l'Inspection du Travail et des Mines – Services des établissements classés – B.P. 27, L-2010 Luxembourg.

Troisvierges, le 6 janvier 2026
le bourgmestre pour le secrétaire
signé Edy Mertens

(à enlever le 22 janvier 2026)